

l'attente d'une pensée d'ordre pratique, non pas seulement d'une pensée exprimée avec élégance mais d'une pensée génératrice d'action. La politique de préférence impériale si bien formulée par M. Bennett est sûre d'obtenir l'approbation enthousiaste de Terre-Neuve.

Voilà toute la question.

J'entendais comment à une date ultérieure un aspect particulier des discussions qui ont eu lieu à la conférence, mais il semble à propos que j'en parle maintenant.

Quand les comités eurent été choisis et les questions étudiées dans leurs détails, on nous représenta qu'un système de pourcentage nous donnerait peut-être satisfaction. Par exemple, si l'Angleterre consentait à acheter ses approvisionnements dans les proportions suivantes: 15 p. 100 de blé domestique, 55 p. 100 de blé produit dans l'empire, formant un total de 70 p. 100 et laissant 30 p. 100 pour les achats à l'étranger, l'on pensait par là accorder une préférence. L'on entendit des témoignages et des expressions d'opinions et le docteur Addison alla même jusqu'à faire préparer un projet de loi fixant le pourcentage pour le blé domestique. Mais le comité eut alors un revirement d'opinion et le gouvernement jugea à propos, vu l'insuffisance des données en main, de continuer son étude de la question pour le moment, en exprimant l'opinion que l'on pourrait revenir sur ce sujet si la conférence était ajournée à Ottawa.

Voyons maintenant ce qui se passa lors des derniers jours de la conférence. A la page 230, vous trouverez les discours de clôture, prononcés le 14 novembre 1930. Vous y trouverez les remarques que j'ai faites au nom de la délégation canadienne, mais il y a un point que je tiens à mentionner dès maintenant, parce qu'il revêt une importance particulière en regard d'une observation faite hier. Au bas de la page 231, vous trouverez le passage suivant:

M. Bennett: Je me contenterai d'ajouter que l'expérience de nombreuses années me confirme dans l'idée, dont je ne me suis jamais départi, que la politique traditionnelle du parti dont j'ai l'honneur d'être le chef est celle qui convient le mieux au Canada. Cette politique, je l'ai exposée dans ses détails à la Conférence, ce qui m'évite de me répéter hormis pour l'amplifier et déclarer que, étant donné le rapport du comité de coopération économique que nous avons étudié, vu également l'examen auquel je me suis livré personnellement sur la situation agricole de l'Angleterre, je sens le besoin d'affirmer que nous, du Dominion du Canada, sommes tout disposés à étudier l'opportunité d'accepter le mode de quotité présenté comme solution du problème de la vente de notre blé dans le Royaume-Uni, compte tenu, en particulier, du blé venu des pays étrangers. Cette vue, je l'ai déjà soumise aux chefs des délégations et pour cette raison il me semble absolument à propos de la rattacher à l'avis exprimé à la seconde réunion plénière de la Conférence, opinion que je ne me sens

nullement disposé à modifier d'aucune façon. L'offre que j'ai faite alors à cette Conférence demeure et sera, j'en ai le ferme espoir, acceptée à l'unanimité à Ottawa.

Ceci dit, je propose, monsieur le président, que la section économique de la Conférence s'ajourne pour se réunir de nouveau à Ottawa dans les douze mois à venir et à une date à fixer d'un mutuel accord. En prenant congé momentanément des personnes que j'ai coudoyées ici, qu'il me soit permis de dire quel plaisir j'ai goûté au contact de personnages que je n'avais jamais eu l'avantage de connaître, et avec quelle force leurs mérites se sont imposés à mon esprit et enfin avec quelle satisfaction je me souviendrai de les avoir rencontrés ici dans une atmosphère quelque peu énervante.

M. Cullin parla ensuite et émit l'opinion suivante:

Il suit que nous nous trouvons dans l'obligation d'ajourner les travaux de cette partie de la Conférence, quittes à y revenir et à délibérer de nouveau, une fois mieux documentés sur l'ensemble de la question. Il n'en reste pas moins que la partie économique de la Conférence ne mérite à aucun titre l'épithète de faillite.

M. Forbes fit ensuite des remarques dans le même sens. Puis M. Hertzog s'exprima ainsi:

Mes collègues et moi sommes venus ici avec la conviction qu'il ne fallait pas nous attendre à trop et comme nous avons pratiqué la modération, nous ne nous en retournons pas trop fortement désappointés.

M. McGilligan ajouta:

D'ici là, il peut se passer beaucoup de choses et si alors il nous faut revoir ces questions d'une façon quelque peu désintéressée, néanmoins nous verrons avec beaucoup d'intérêt si les conditions de climat peuvent concilier nos opinions divergentes, lesquelles sous ce ciel, ont paru tellement inconciliables.

Je laisse à la Chambre et au pays le soin de décider si l'attitude adoptée par le Canada en cette occasion n'a pas été la même que celle des représentants de chacun des dominions à la conférence. Quelques-uns même s'exprimèrent en termes plus énergiques que les miens au sujet du besoin, de la nécessité même, d'un changement d'attitude du gouvernement du Royaume-Uni sur certaines de ces questions.

Je vais maintenant faire connaître les vues de M. Richard Jebb sur la conférence. Je demande aux honorables députés de lire attentivement l'article qu'il a écrit dans le *Nineteenth Century*, du mois de décembre dernier et intitulé: *From Referendum to Free Hand*. A la page 98, je relève le passage suivant:

Au cours des trente dernières années, ils se sont montrés empressés d'entrer en relations commerciales dès que nous étions prêts à le faire.